

**Rapport d'activité de la Commission interparlementaire de contrôle du
Gymnase intercantonal de la Broye (CIP-GYB),
aux parlements des cantons de Fribourg et Vaud, pour l'année 2019**

La Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye (CIP-GYB), composée de Mesdames et Messieurs les Député-e-s :

Délégation vaudoise :

Philippe Cornamusaz, Eliane Desarzens, Maurice Mischler, Alette Rey-Marion, Daniel Ruch, Claude Schwab et Daniel Trolliet

Délégation fribourgeoise :

Jean-Daniel Chardonens, Eric Collomb, Johanna Gapany, Bernadette Hänni-Fischer, Cédric Péclard, Rose-Marie Rodriguez (cheffe de la délégation fribourgeoise) et Stéphane Sudan

Sous la présidence de la députée Alette Rey-Marion, la commission transmet aux Parlements des cantons de Fribourg et Vaud, conformément à l'art. 15 al. 5 de la Convention sur la participation des Parlements aux conventions intercantionales (CoParl), son rapport d'activité 2019.

1. Mission légale

Conformément à son mandat légal, défini à l'article 73 de la Convention intercantonale sur la création et l'exploitation du Gymnase intercantonal de la Broye (CIGB), la Commission interparlementaire a exercé un contrôle coordonné sur cet établissement, plus particulièrement sur le budget et les comptes annuels. Elle a en outre été tenue informée de l'évolution des dossiers devenus récurrents que sont l'intégration de la digitalisation et l'extension du Gymnase, ainsi que d'événements plus ponctuels, voire inédits pour un gymnase âgé d'à peine 15 ans, comme ce fut le cas avec la grève du climat.

Afin d'assurer sa mission de haute surveillance, la CIP-GYB a tenu deux séances durant l'année 2019. Celles-ci se sont déroulées en présence, d'une part, de la conseillère d'Etat Cesla Amarelle, Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) du canton de Vaud et présidente du Conseil du GYB pour les années 2018 et 2019 ; d'autre part, du directeur du Gymnase, M. Thierry Maire. Les réponses apportées aux questions et demandes d'informations complémentaires de la Commission l'ont été à sa pleine satisfaction. Elle remercie l'ensemble de ces interlocuteurs.

M. François Piccand, chef du Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré du canton de Fribourg, a également assisté aux séances de la CIP-GYB. Le Secrétariat du Grand Conseil fribourgeois assume le secrétariat permanent de la Commission plénière.

2. Comptes 2018

Les comptes 2018 bouclent avec un résultat meilleur que prévu : l'excédent de charges d'exploitation de 16 952 534 frs est inférieur de 232 466 frs au budget. Les charges de personnel sont à l'origine de ce bon résultat : les salaires supplémentaires payés au personnel remplaçant en raison d'absences de longue durée ont été compensés par les montants versés par l'assurance.

A noter également, pour l'exercice 2018, des frais de photocopies qui excèdent largement le budget. Ce dépassement étonne car des économies substantielles ont été enregistrées sur ce poste au fil des années en raison de l'enseignement numérique. L'explication est double : pour une question de sécurité d'abord, les

données des examens ponctuant l'année 2017-2018 ont été remises sous forme papier à tous les élèves, en cursus numérique ou classique. Ces examens concernaient près de 300 élèves, ce qui représente un nombre élevé de photocopies. Ensuite, la correction à l'écran des épreuves composées et remises sous forme informatique ne convenait pas à tous les enseignants. Dans la plupart des cas, les épreuves ont finalement été imprimées. Selon le directeur du GYB, cette solution, tant pour la remise des données que pour la correction des épreuves, est transitoire. Elle n'avait pas été anticipée comme telle lors de l'élaboration du budget.

Cependant, l'effort pour réduire le nombre de photocopies se poursuit. On en veut pour preuve la statistique de l'année scolaire 2018-2019 qui indique une diminution du papier dans la grande majorité des branches, ce qui a exigé « un effort conséquent de la part des enseignants ».

Il convient de relever que 95 % des élèves optent pour le cursus numérique. Le 5 % qui y renonce traduit, d'une part, la crainte de parents qui ont eux-mêmes suivi un parcours livresque qu'ils considèrent comme étant de meilleure qualité, d'autre part, la crainte de distraction ou encore le cas d'élèves ayant des problèmes d'addiction.

Les économies d'énergie, elles, sont constantes : la direction du GYB persévère dans sa chasse aux KWh avec, en 2018, une diminution de la consommation de 0,42 %.

3. Budget 2020

Le budget 2020 est caractérisé par la stabilité. La pression des effectifs a été moins importante que prévue à la rentrée d'août 2019, ce qui a permis de contenir l'écart avec le budget précédent à 2,2 %. Dès lors, cette hausse anticipe une probable ouverture de classe en août 2020.

L'augmentation des charges liées aux mandats de formation des élèves inscrits en maturité spécialisée du domaine de la santé se confirme avec une hausse de 90 000 frs. Ces mandats sont essentiellement confiés à la Haute Ecole de santé de Fribourg.

Pour rappel, le budget du GYB inclut des charges normalement imputées à des services transversaux de l'Etat, tels que le versement des salaires ou les charges d'entretien des bâtiments.

4. Grève du climat

Le GYB a fait parler de lui lors de la grève du climat du 18 janvier 2019 pour avoir sanctionné de la note « un » les élèves ayant manqué un test de maths en raison de leur participation à l'une des manifestations organisées ce jour-là. La présidente du Conseil du GYB, Mme Cesla Amarelle, a fourni les explications suivantes : dans un premier temps, les élèves du GYB ont été traités selon le régime appliqué dans le canton de Fribourg : l'absence pour cause de manifestation en faveur du climat a été associée à un cas d'absence injustifiée, dont les conséquences relèvent de chaque collège en particulier, qui dispose d'une autonomie en la matière. Ce traitement diffère de celui adopté par la conférence des directeurs de gymnases vaudois, moins sévère. Il y a eu recours. La position la plus clémentine, soit la vaudoise, a finalement été privilégiée. Les trois élèves absents toute la journée du 18 janvier 2019 ont pu rattraper ce qui devait l'être, en particulier le test de maths.

Pour le directeur du GYB, cet épisode illustre bien les difficultés du régime intercantonal auquel l'établissement est soumis. Quant à la présidente du Conseil, elle reconnaît qu'il existe effectivement des dissonances de traitement entre les cantons de Vaud et de Fribourg et que le GYB doit composer avec cette dissonance, ce qui le place parfois dans une situation inconfortable.

Pour la journée du 15 mars, deuxième journée de grève du climat, une demande de congé en bonne et due forme pour cause de participation à la manifestation devait être adressée à la hiérarchie ; en cas de respect de cette démarche, le congé a été octroyé.

Le Gymnase n'a pas pour autant ignoré la cause climatique puisqu'une action de sensibilisation a été organisée à l'interne le 18 janvier 2019 ; selon le directeur, elle s'est très bien déroulée. Lors de la seconde journée de grève, le 15 mars 2019, un travail a eu lieu en classe avec pour objectif la transmission d'une lettre à un membre du Conseil national. Opération réussie puisqu'en mai 2019 le GYB a reçu douze conseillers nationaux vaudois et fribourgeois pour débattre sur le climat. Les dossiers de cette rencontre sont accessibles en ligne sur le site du GYB à l'adresse suivante <https://www.gyb.ch/le-gyb/le-gyb/climavenir>.

L'établissement s'est ainsi considérablement investi pour aborder ce thème aussi dans ses murs et de manière très concrète.

5. Extension du GYB

Le permis de construire a été délivré en novembre 2019. La mise à l'enquête a suscité quatre oppositions motivées par des questions de mobilité et de stationnement. Les opposants ont été largement entendus. Un terrain d'entente a été trouvé si bien que les quatre oppositions ont été retirées. Il était important que les travaux puissent débuter en janvier 2020 pour respecter le planning, relativement serré, qui prévoit la mise en service de l'extension des locaux à la rentrée d'août 2021.

Le Gymnase doit enfin être félicité pour l'obtention du label MINT. Ce label, décerné pour la première fois par l'Académie suisse des sciences naturelles, distingue les gymnases particulièrement actifs dans les domaines des mathématiques (M), de l'informatique (I), der Naturwissenschaft (N) et des techniques (T). Dix-huit gymnases sur vingt-trois établissements de même niveau ont reçu ce label. Le GYB est le seul gymnase romand à l'avoir obtenu.

En conclusion, la CIP-GYB souligne la bonne conduite et le bon fonctionnement de l'établissement. Elle adresse ainsi sa reconnaissance à son directeur. Elle recommande aux Grands Conseils des cantons de Vaud et Fribourg d'adopter de ce rapport d'activité 2019.

Au nom de la Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye

Aliette Rey-Marion
Présidente

Marie-Claude Clerc
Secrétaire